LES LANDES
journal des « Amitiés Landaises »

5e année - N° 46
Nouvelle série

LE NUMERO : 25 CENTIMES

15 Avril 1933

Directeur : P. E. LAMAISON

LES LANDES

Hebdomadaire régional

Lisez chaque samedi **LES LANDES** *journal de la vie landaise*

La rédaction est ouverte tous les samedis de 15 heures à 17 heures : rue Vincent-Depaul, 79 à Dax. Téléph. 43

Rédacteur en chef : MATHIAS MORHARDT
Villa Yayi à Capbreton (Landes) Téléph 78

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Madim - Rue Moubec, Bayonne - Téléph 12.20
Chèques Postaux Bordeaux n° 197.10

BUREAUX A :
DAX - 79, Rue Vincent-Depaul
BAYONNE - Place des Basques

Jean-Baptiste Grateloup

ON ne se lasse pas de revenir sur la mystérieuse physionomie du grand artiste dacquois. Mais les archives familiales, locales ou nationales, ont-elles bien donné tous les renseignements qu'elles recèlent sur ce graveur extraordinaire ? Nous venons de recevoir, grâce à l'extrême obligeance de Mme Suzanne Dupuy-Briey, la très distinguée bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, d'admirables photographies de la collection des neuf planches de J.-B. Grateloup qui sont conservées au Cabinet des Estampes. Ces neuf planches constituent l'œuvre complet de l'illustre graveur dacquois. Antérieurement et postérieurement à ces gravures, on ignore presque tout. M. Paul Aymes, l'ancien archiviste des Landes, a retrouvé, il est vrai, des traces singulières de son activité. Vers la fin de sa vie, en 1810(il est mort en 1817 à l'âge de 82 ans) il s'est plu à mystifier les Montois en confectionnant une sorte de faux état civil de la ville de Mont-de-Marsan destiné à faire croire que notre chef-lieu départemental avait été fondé par les Romains. Et en 1793 il a reçu l'une des plus hautes récompenses de l'Académie des Sciences (6.000 frs) comme inventeur du collage « des objectifs achromatiques avec le mastic en larmes ». Mais on ne conserve aucun portrait de lui. On sait seulement qu'il a été négociant à Dax, joaillier ou opticien. Peut-être cumulait-il ? Il a commencé à graver en 1765. Sa première planche, « Polignac » d'après le peintre Rigaud, a été commencée le 30 avril de cette année-là. En août 1765 il gravait le portrait de « Dryden » d'après Kneller ; le « J.-B. Rousseau » a été exécuté en mars 1766, d'après Aved, le « Fénelon » en mai 1867, d'après Vivien ; « Adrienne Lecouvreur » (Cornélie) en 1767-1768 ; « Montesquieu » en juillet 1768 d'après Dassier, et peut-être, la chose sera à vérifier, eut-il l'occasion de rencontrer à Dax, à ce moment, le savant naturaliste Secondat, fils de Montesquieu, qui a fait sur les sources chaudes de notre station thermale les premières études scientifiques que nous possédions : en 1769 il gravait le « Descartes » d'après Franz Hals ; en 1769-70, il exécutait le buste de « Bossuet » ; enfin en 1771, il terminait sa glorieuse carrière artistique par le « Bossuet » en pied, qui est son chef d'œuvre et, très vraisemblablement, le plus parfait chef d'œuvre que l'art de la gravure ait produit dans le monde entier. A ce moment, il est presque absolument aveugle.

La collection des neuf gravures de Grateloup est un monument émouvant. Elle intéresse au plus haut point l'art français, cela va de soi. Mais pour les Landes, et pour Dax surtout, elle constitue un inappréciable souvenir. Aussi avons-nous décidé de la réunir en un album édité avec le plus grand soin que « Les Landes » publieront prochainement et pour lequel elles solliciteront le patronage des « Amitiés landaises ». Nul doute que cette publication ne rencontre chez tous les Landais cultivés l'accueil le plus empressé. Chacun n'éprouvera-t-il pas un sentiment de fierté légitime en le plaçant dans le coin préféré de sa bibliothèque ?

Il convient d'ajouter que l'album des neuf planches de J.-B. Grateloup sera accompagné de tous les documents qu'il nous aura été possible de réunir sur l'illustre artiste dacquois. Déjà Mme Suzanne Dupuy-Briey a bien voulu nous adresser de précieux renseignements sur l'origine du recueil qui fait partie du Cabinet des Estampes, et son éminente collaboration est assurée à la publication dont nous nous proposons d'enrichir le patrimoine bibliographique des Landes.

Du reste, J.-B. Grateloup n'a pas été graveur seulement. Faucheux, qui a publié en 1864 le « Catalogue raisonné de toutes les estampes qui forment les œuvres d'Etienne Fiquet, Pierre Savart, J.-B. de Grateloup et J. P. S. de Grateloup » (ce dernier est, comme on sait, le neveu du grand graveur) assure que Grateloup modelait en cire, sculptait et peignait sur émail. Sa famille vers cette date (1864) possédait les émaux suivants : « La Liseuse », « L'enfant couché et endormi », « Christine de Suède », « Allégorie des âges de la vie », « Allégorie des Sciences et des Beaux-Arts », « François 1er », « Leibnitz », « Léonard de Vinci », « Louis XIV », « Marie de Médicis », « Newton », « Pierre 1er de Russie », et une « Sainte Famille » d'après Raphaël.

Où se trouvent ces trésors ? Nous ne nous rappelons pas les avoir vus, il y a quarante ans, lorsque nous visitions la collection Lasserre-de la Villehélio, qui contenait de magnifiques épreuves des neuf gravures. Nous aurions une vive gratitude aux familles alliées de Grateloup de nous donner les indications qu'elles pourraient avoir à ce sujet.

L'album du Cabinet des Estampes est précédé d'une lettre de Grateloup, dont la reproduction photographique figurera naturellement en tête de notre publication. On y voit que Grateloup, afin de compléter la collection de ses œuvres, adresse une de ses estampes le « Polignac », à Jacques-Adrien Joly, qui est à la tête du Cabinet impérial des Estampes, où il a succédé à son père.

Voici la très curieuse lettre par laquelle Joly répond à cet envoi :

« Excusez-moi, Monsieur, si j'ai tardé si longtemps à vous accuser réception du charmant portrait du Cardinal de Polignac, mais une incommodité assez grave m'a privé jusqu'à ce jour de pouvoir vous adresser mes remerciements au nom du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque impériale. Votre don est si intéressant qu'ayant eu beaucoup de peine à me procurer les huit portraits qui composent votre œuvre, j'avais la douleur de le voir incomplet.

« Vous avez rempli tous mes vœux et ceux des vrais amateurs en me mettant à même de les faire jouir d'une collection d'autant plus précieuse qu'elle devient rare et qu'elle est maintenant complète.

« Vous êtes toujours resté seul dans votre genre, Monsieur ; personne n'a osé tenter de vous imiter et je crois qu'on a bien fait ! Ficquet a laissé bien loin derrière lui ceux qui ont voulu suivre sa manière. Ils ont été obligés de prendre un autre genre, quoiqu'il ne fût pas impossible, peut-être, de saisir le faire de cet habile graveur. Mais il n'en est pas ainsi du vôtre, Monsieur : vous resterez toujours vous-même, et si les talents sont comme le sang, ce ne peut être que Monsieur votre neveu (1) qui pourra nous persuader que vous existez toujours pour les arts et surtout dans le genre difficile mais agréable et singulier dont vous avez voulu vous amuser ce qui vous a tellement réussi que je doute que l'on puisse vous surpasser, même vous atteindre.

« Votre jolie collection tient un rang distingué parmi les chefs-d'œuvre qui font la gloire du Cabinet qui m'est confié. Il me reste maintenant à prier Monsieur votre neveu d'imiter la générosité de Monsieur son oncle en faisant jouir de ses productions le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque impériale ».

Que pourrait-on ajouter à l'hommage décisif que rend Jacques-Adrien Joly, conservateur du Cabinet impérial des Estampes, à l'illustre graveur dacquois ?

MATHIAS MORHARDT

(1) Jean Pierre Silvestre de Grateloup (1782-1862).

Montaigne dans les Landes

Tandis que Bordeaux fête le quadricentenaire du Seigneur de Montaigne, peut-être est-il intéressant de rappeler son passage dans nos Landes.

Après un début prolongé de vie très gaillarde, pendant laquelle il goûta à tous les plaisirs, plaisir de table et plaisirs d'amour qui durèrent plus... qu'un moment. Montaigne, cet être « ondoyant et divers », est frappé dans ses plus chères affections : la mort de son « amy La Boëtie ». « Si on me presse de dire pourquoi je l'aymois, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en respondant : par ce que s'estoit luy, par ce que c'estoit moy ».

Alors, Montaigne, à 38 ans, « la veille des calendes de Mars », va s'enfermer dans la tour de son château du Périgord où, heureusement pour nous, il commence à écrire ses « Essais ».

Le gaillard Montaigne devient de plus en plus « ondoyant ». Il est atteint d'une crise de neurasthénie intense, chronique, d'une durée de huit ans. Il vit dans le silence.

L'atavisme paternel, joint à une hygiène déplorable se manifeste par des attaques de goutte et de lithiase urinaire. L'« ondoyance » et la « diversité » de notre génial gascon s'accentuent. Le châtelain solitaire dont le seul horizon était la bibliothèque de la tour de son château du Périgord, devient un voyageur infatigable. Et, pendant des années, il court après la cure libératrice de ses calculs rénaux et vésicaux. Le cheval est devenu sa nouvelle passion. Il passe des journées, des nuits entières sur son coursier. Il parcourt à cheval — singulière thérapeutique de la lithiase — la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie. « Si le destin me permettait de passer ma vie selon mes désirs, je choisirais à la passer le... derriere sur la selle. » Nous devons à la vérité de dire que, très rabelaisien, il emploie même un autre mot.

Les cures succèdent aux cures. Sans cesse il élimine sables et graviers, sans cesse les calculs, à ce régime ambulatoire, se reforment. La vie de Montaigne se concrétise au fond de son vase.

C'est à cette époque qu'il a recours aux eaux Landaises et Pyrénéennes, ces eaux chantées Trois siécles plus tard pas Rostand

> Le clair de lune y met sa traine...
> Le bétail y met ses naseaux...
> Soyez, belle eau Pyrénéenne,
> Bénie entre toutes les eaux !

ces eaux qui, tout dernièrement encore à Bayonne, ont fait couler tant d'encre !

Michel Eyquem de Montaigne fait une cure à Aigues Caudes, (Les Eaux Chaudes), à « Banière » (Bagnères de Bigorre), à Barbotan, dans le Gers et enfin à Preissac (Préchacq) près de Dax.

Très préoccupé de sa santé, il ne s'attarde pas à nous décrire les pays qu'il traverse : la majesté, la grâce de la chaîne pyrénéenne le laissent aussi froid que la contemplation « doulce, mélancholique et prenante » de nos Landes. Il ne pense qu'à lui-même « Moy je regarde dedans moy, je n'ai affaire qu'à moy, je me considère sans cesse. Je me contrerolle, je me gouste, je me roule en moy-même. J'espouse et me passionne de peu de choses. » Il songe continuellement à ses crises de coliques néphrétiques. « Mes cures à Barbotan et Preissac ne me procurent qu'un soulagement relatif. »

Montaigne fut malade et médecin... à ses heures. Son voyage sous nos grands pins tranquilles a-t-il eu quelque influence sur son auto-observation médicale ? On serait tenté de le croire. Dans la description des calculs phosphatiques et uriques qu'il nous donne, il nous dit, en percevant le heurt d'un caillou contre la paroi de son vase de nuit et... de jour « Enfin j'élimine une pierre grosse et de même forme qu'un pinon ».

LOUIS D'ARTIGUENABE.

Propos d'un landais

JE viens de rencontrer mon ami Durand. Mon ami Durand arborait une fort triste mine. Emu je l'abordai la main sur la conscience et l'autre sur le gousset.

— Non, non ! s'écria-t'il, grand merci ! Je n'en suis pas là, à Dieu ne plaise. Et il m'entraina mystérieusement vers un coin « sourd et sombre », semblable aux officines dont nous entretient Beaumarchais.

— Un lieu public, pour éreinter un brave homme, fera aussi bien ton affaire. Vas-y mon vieux, et ton antagoniste, si blanc soit-il, pourra, tel le locataire du tonneau, promener sa lanterne. Les hommes, ça ne court pas les rues.

— Tu n'y es pas, mais pas du tout. Ce que j'ai à te révéler, pour expliquer mon équipage, intéresse bien moins le Français moyen que le percepteur.

En grande hâte, je le suivais.

— Voilà ! Tu n'es pas sans connaître les signes extérieurs du respect car tu fus mobilisé, je crois ? Tu connais les signes de ponctuation, les signes du Zodiaque, les signes du sex-appeal et les signes du Mérite agricole. Mais les « signes extérieurs » de mes revenus, les voici.

Et il me désignait sa tenue de pauvre hère avec la grâce d'un de Fouquières.

— J'ai tailladé, souillé, froissé mon vieux veston de pêche. Sur mon cerisier, j'ai repris mon chapeau du temps des cerises. Mon Hispano, je la fais camoufler en Rosengart et ma villa, je lui laisse prendre des patines de vieille ruine. Quant à mes domestiques, je les remplace par un distributeur automatique américain.

— Mais le tailleur, le chapelier, le mécano, le peintre, la petite bonne, que deviendra cette armée congédiée ?

— Elle se fera inscrire à une caisse de chômage. L'Etat paie.

— Evidemment, évidemment, mais qui m'expliquera ta mine de papier mâché ? Serais-tu donc malade ?

— Mon cher, tel que tu me vois, je cours tous les Docteurs. Je viens enfin de mettre la main sur un hidalgo guérisseur, rhabilleur qui fait mon affaire. La santé ayant toujours été considérée comme le plus grand de tous les biens, comme la plus grande richesse, j'ai cru prudent d'escamoter ce signe extérieur et je camoufle ma mine florissante. Mais chut ! on vient...

P.E.L.

De Saubusse à Ténériffe et retour

(CONTRIBUTION A L'HISTOIRE D'UNE FAMILLE LANDAISE)

Il nous est arrivé à cette même place d'avoir à tirer parti de divers documents concernant une famille landaise de Saubusse, la famille des Lartigue.

Le chef actuel de la famille, M. Alfred Lartigue de Paris, qui eut pour arrière grand-père paternel Jean Nicolas Antoine Lartigue — que nous retrouverons tout à l'heure — veut bien nous communiquer, sous le présent titre, une série d'analyses qui nous permettent de préciser quelque peu l'histoire sociale d'une famille landaise au 18e siècle. Nous tenons d'ailleurs à lui exprimer tout d'abord notre meilleure reconnaissance.

⁂

Le 10 mars 1740, le juge Lestage tenait l'audience à la Cour ordinaire de Saubusse : Bernard Lartigue et sa femme Marthe Nassiet étaient morts, laissant bien et enfants mineurs à la garde du « praticien » du bourg, Hourtoud. Cet officier de santé ressemblait-il à ces très vieux docteurs de village dont les physionomies indistinctes et les remèdes antiques survivent à peine dans ma lointaine mémoire d'enfant ? Toujours est-il qu'il eut gain de cause contre Etienne Ducros, seigneur de Betbeder, qui n'avait pas craint d'enfermer la maison des Lartigue, dite de la Force, en coupant de fossés et baradeaux le chemin ou « carrère » y conduisant.

Querelle de voisinage, dureté du régisseur féodal, état d'esprit qui sera encore celui des paysans de la Restauration : tout cela se discerne sans trop de peine au travers de cette humble histoire. Les « enclosures » et la réaction féodale dominant celle de la Révolution. Il en fut de même, sous la Restauration, de la hantise de la restauration de la dime, des greniers seigneuriaux préparés dans ce but, de la terre du « Segnou » (du Seigneur) coupant au besoin un champ, des coups de feu tirés la nuit à travers les fenêtres de la gentilhommière baptisée château : ces humbles traditions de mon village natal visent le chevalier d'Arracq-Vignes, apparu à mon enfance comme un redoutable personnage de jadis. Je crois que beaucoup de récits analogues se retrouveraient dans les Landes d'autrefois : il semble bien qu'il en fût ainsi à Saubusse vers 1740.

Né en juillet 1721, Jean Lartigue était alors mineur ; sa jeunesse ne dut point être des plus heureuses ; à 20 ans, il partait tenter la fortune aux Canaries : il semble qu'elle lui y ait quelque peu souri. Il y devint lieutenant-capitaine d'infanterie en l'île de Ténériffe, bourgeois de la ville et port de Santa-Cruz (Sainte-Croix) ; il résidait au lieu de la Matanza ; c'était certainement un notable de l'endroit, puisque, par son testament du 30 septembre 1774, il demande à être inhumé dans la « capilla mayor » de l'église paroissiale de Notre-Dame de la Très Pure Conception ; cet acte passé par l'officier public Francisco de Luna, débute par une très longue profession de foi catholique.

Jean Lartigue choisissait pour régler ses comptes Don Pierre Carricaburu : ce nom basque à Ténériffe témoigne de l'importance commerciale qu'avait alors l'île et du nombre d'étrangers qui s'y trouvaient. Le très Révérend Père Frère Jacot Antonio Sol — très vraisemblablement un parent de sa première femme — et don José Charbonnel (encore un nom français !) surveilleraient aussi les affaires de la succession.

En bon Landais, Jean Lartigue n'avait pas oublié son pays natal. En 1772, deux ans avant de faire son testament, il rappelait que — selon l'ancien droit — il n'était majeur qu'en 1746 à vingt-cinq ans, et que par suite la prescription trentenaire expirait en 1776 seulement : car Ducros, en dépit de tous les arrêts, privait toujours la maison de la Force de son chemin.

Lorsque Jean Lartigue rédigea son testament en 1774, de son mariage avec Doña Josephe (Josefa) Sol, il avait deux fils, Etienne et Jean, alors à Bayonne sous la garde de son cousin Jean (Don Juan) Dhospital ; ses autres enfants étaient morts et sa seconde union avec Doña Juana Soperanio était restée stérile.

Jean Lartigue père dut mourir assez vite après puisque l'expédition originale de son testament en langue espagnole, faite le 21 août 1775, fut légalisée le 15 octobre par Pierre Le Comte, conseil général de France aux Canaries. Le Traducteur-juré Géo-Guillaume Lavigne la traduisit à Bayonne le 20 septembre 1781.

⁂

Jean Lartigue laissait deux fils : l'un Etienne, continua son œuvre aux Canaries ; l'autre Jean, donna une impulsion nouvelle aux Lartigue de Saubusse : de l'un à l'autre, le rayonnement de Bayonne en plein essor servait d'intermédiaire et de contact.

Ce Jean Lartigue (Jean-Nicolas-Antoine du Saint-Sacrement) était né aux Canaries le 3 juillet 1758 ; il eut pour parrain Nicolas Padilla, natif de Garachico ; le 6, il fut baptisé par Don José Gaspar Dominguez, bénéficier de l'église Notre-Dame de la Conception, lieutenant de vicaire de la même paroisse Sainte-Croix de Ténériffe et de son district, examinateur synodal de ce diocèse et qualificateur du Saint-Office (1).

Son frère Etienne céda le 3 juin 1778 à son frère, « demeurant à Bayonne », devant le chancelier du consulat de France André Orange, les biens de famille de Miqueou et de la Force à Saubusse et Rivière : il donnait quittance de la somme reçue par lui des mains de Pierre Carricaburu ; la vente fut enregistrée à Dax le 4 novembre 1780. Nous ne saurions en déduire que la situation commerciale de Ténériffe valait peut-être moins, au total que le solide héritage familial landais.

C'est que dès le 1er mars 1778, à Ténériffe et sur la demande d'Etienne, Carricaburu avait fait le partage des biens lointains ; il en signa là-bas un compte-détaillé (qu'il eût été bien curieux d'analyser), le 20 février 1779. Le solde qui revenait à Jean-Nicolas Lartigue fut transformé en une cargaison... de cacao de Caracques (Caracas), envoyé à Cadix à la consignation de Dechegaray frères. Encore un nom basque ! Ah ! le beau commerce bayonnais du temps !

RENE CUZACQ

(Suite en 2me page)

(1) L'acte porte que Jean Lartigue père était natif de Bayonne et non de Saubusse ; La chose est possible ; mais il est aussi probable qu'aux Canaries on se disait né à Bayonne et non dans un bourg inconnu de la région. Il peut en être de même pour d'autres actes. En fait le registre des naissances des Archives de Bayonne pour juillet 1721 ne comporte pas de Lartigue.

Les Landes Illustrées

A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte qui auront lieu à Dax les 4 et 5 juin prochain et qui constitueront un événement dont tous les Landais tiendront à conserver le souvenir, notre supplément :

LES LANDES ILLUSTREES

publiera un numéro exceptionnel qui contiendra, outre le programme complet de ces magnifiques réjouissances, des articles de MM. Ferdinand Puyau, président, et Louis Dufourcet, vice président de la Société de Borda, René Cuzacq, professeur au Lycée de Bayonne, Marcel Lassalle, le Dr Siccard, le Dr A. Barrau, Jean Prunetti, Suzanne Castets, Alfred de Gardilanne, Henri Lartigau, Pierre Lamaison, Mathias Morhardt, etc. Il sera précédé d'une introduction de M. Eugène Milliès-Lacroix, sénateur-maire de Dax.

Ce numéro exceptionnel de notre supplément.

LES LANDES ILLUSTREES

contiendra de nombreuses illustrations.

Nos lecteurs ont reçu avec « Les Landes » le dernier numéro des « Landes illustrées » dont voici le sommaire :

1° « Le Pin Maritime », par M. Pierre Buffault, ancien conservateur des Eaux et Forêts.

2° « La Chalosse » par M. René Cuzacq, professeur au Lycée de Bayonne.

3° « La Captivité de saint Vincent-de-Paul » par M. l'abbé J. Lacouture.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent se procurer les précédents numéros de notre supplément :

LES LANDES ILLUSTREES

à nos bureaux, rue Vincent-Depaul 79 à Dax, place des Basques, à Bayonne et aux Etablissements Madim, rue Maubec, à Bayonne.

Aux abonnés des « Landes »

Nous prions instamment ceux de nos lecteurs dont l'abonnement arrive à expiration, de vouloir bien nous en envoyer d'urgence le montant par chèque postal au compte Etablissements Madim Bordeaux N° 197.10.

Nous leur rappelons que le prix de l'abonnement pour « Les Landes » est de 24 frs. par an.

Syndicats d'Initiative

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que l'Assemblée générale des Essi des Landes, aura lieu jeudi prochain, 20 avril, à Saint-Sever, sous la présidence de notre éminent et très sympathique collaborateur M. Alfred de Gardilanne. Cette assemblée sera tout particulièrement importante. Aussi insisterons-nous très vivement auprès de tous ceux qui s'intéressent au développement économique et touristique des Landes pour qu'ils prennent part au débat qui va s'instituer. Insistons encore une fois sur l'idée essentielle que nous ne cessons de préconiser. Les Syndicats d'Initiative ne sont pas seulement d'utiles moyens de défense : ils doivent être surtout des moyens d'action. C'est par eux que nous devons nous attacher à amener chez nous des touristes et des visiteurs toujours plus nombreux. Ausurplus c'est gratuitement que les Essi mettent leurs services à la disposition des hôteliers et des commerçants. En outre, en groupant les efforts des particuliers, ils peuvent obtenir, en faveur de ceux-ci, des conditions qui leur seraient inaccessibles s'ils restaient isolés.

En résumé, groupons nous tous étroitement autour de nos syndicats d'Initiative. Et aidons les de notre mieux afin qu'ils nous aident, à leur tour, à lutter contre les effets désastreux de la crise économique.

CAPBRETON

La question du pavillon destiné au Syndicat d'Initiative a été définitivement résolue par le Conseil municipal dans sa séance du 8 avril. En raison de la dépense envisagée, une certaine hésitation se manifestait, parmi les membres de l'Assemblée, quant à la réalisation intégrale du projet. Des modifications furent même envisagées qui pouvaient entrainer une économie de quelques milliers de francs.

Mais, comme le fit remarquer très judicieusement le Dr Junqua, qui présidait la séance, le Syndicat d'Initiative doit être doté d'une installation digne de l'importance de la station, et les économies envisagées (d'ailleurs peu importantes) auraient pour conséquence de donner au Pavillon une physionomie beaucoup moins heureuse.

Les économies, d'ailleurs, seraient plus apparentes que réelles. Une partie importante serait absorbée par des frais d'entretien qui seraient rendus nécessaires au cours des années suivantes.

Enfin, la dépense envisagée, bien que paraissant élevée, ne dépasse pas les prévisions qui avaient été établies primitivement. Et encore il y a lieu d'envisager des propositions de rabais qui ne manqueront pas d'être faites au moment de l'adjudication.

Le Conseil municipal se ralliant à ces arguments, a décidé de faire exécuter le projet tel qu'il lui a été présenté.

Se nouveau pavillon, dont les plans ont été établis par M. R. Maurice, le très distingué architecte capbretonnais s'élévera donc en bordure de la plateforme du carrefour Lajus, au pied du pylone de la ligne électrique. Il comprendra une grande pièce principale et un bureau annexe.

Les travaux seront mis en adjudication très prochainement. On compte qu'ils seront terminés vers le 15 juin.

HOSSEGOR

L'action énergique du Syndicat d'Initiative a produit les plus heureux résultats. Les touristes sont venus en foule passer leurs vacances de Pâques. Presque tous les hôtels et pensions sont pleins. La plupart des gracieuses villas de la station-parc ont rouvert leurs fenêtres et leurs portes. Le beau soleil de ce merveilleux printemps y pénètre à profusion. L'or des genêts en fleurs illustre les fonds de la forêt. On ne saurait rien imaginer de plus agréable.

Les Etablissements Madim, avec l'appui du Syndicat d'Initiative, viennent d'autre part de publier un dépliant très ingénieusement combiné qui contient, à l'intérieur, une carte excellente d'Hossegor, de son lac, de ses avenues et de son Golf, dressée par M. G. Manas, ingénieur-géomètre. Des chiffres imprimés en rouge qui se rapportent aux photographies encadrant la carte, donnent l'indication exacte des établissements publics, des hôtels, des pensions, etc. Au plan d'Hossegor est joint le tableau des hôtels et pensions qui donne sur chacun d'eux tous les renseignements nécessaires sur les conditions du séjour, en été comme en hiver. La couverture de ce plan illustré donne une très jolie vue d'Hossegor au crépuscule.

Cette petite publication, qui va pouvoir être abondamment répandue, a été imprimée par les Etablissements Madim. C'est dire qu'elle constitue un nouveau petit chef d'œuvre typographique.

Les Landes il y a 130 ans

Montgaillard, 14 thermidor, an 9

Nous avons eu dans cette commune le spectacle d'un météore assez remarquable, la veille du 14 juillet. On eût dit que le ciel voulait concourir à rendre plus brillante dans nos contrées, une fête chère à tous les Français. Ce météore, qui formait une superbe décoration aérienne, n'avait rien d'effrayant pour les habitants des campagnes et il a été admiré par les amateurs de beautés naturelles.

Vers les 9 h. et demie du soir, le temps étant serein, on remarqua, à la hauteur d'environ 20 degrés sur l'horizon, une vapeur qui ressemblait à un nuage ordinaire ; elle paraissait avoir 300 toises de longueur, sur 12 à 1.500 de largeur, répondant à un angle de 12 degrés. Bientôt ce nuage parut enflammé ; la flamme était pâle et semblable à celle qu'aurait donné l'esprit de vin répandu sur une même surface. La lueur flamboyante formait, dans son contour, une gloire assez étendue.

Ce phénomène dura 15 minutes ; il reparut à nouveau pendant 8 à 10 minutes, et un instant après on remarqua une troisième apparition qui fut plus courte que la deuxième.

Le même phénomène fut aperçu à une distance d'environ 2 mille toises, dans la même direction. Il se trouvait, sur ce point, à une élévation d'environ 45 degrés et répandait sur la terre une lumière égale à celle du crépuscule, une demi-heure après le coucher du soleil. L'éclat de cette lumière était beaucoup plus faible à Montgaillard.

Mont-de-Marsan, 10 floréal, an 9

Dans la 24e demi-brigade d'infanterie, 2e bataillon, qui a séjourné en cette ville le 9 du courant, on a remarqué un capitaine de grenadiers, de la taille de 6 pieds 2 pouces, d'une très belle figure et parfaitement bien fait.

Paris, 7 thermidor, an 9

Avant-hier, au moment où le 3e régiment de hussard allait être passé en revue, à la parade, par le Premier Consul, un hussard qui se trouvait pris de vin fut remarqué par son capitaine, qui le fit sortir des rangs en lui disant « qu'il n'aurait pas l'honneur de passer la revue de Bonaparte ». Le hussard se retire et va se brûler la cervelle.

Communiqué par L.

De Saubusse à Téneriffe et retour

(Suite de la 1re page)

A Rivière et à Saubusse cependant, Jean prenait possession des biens de famille le 11 décembre 1780 : ce fils de Ténériffe reprenait contact avec le pays natal. Et de quelle manière, selon le rituel du vieux droit landais de l'envoi en possession : il ouvrit et ferma la grand'porte, procéda à « l'attouchement du pendent de feu », (sans donte la crémaillère du foyer) saisit une poignée de terre et un rameau vert en sa main, se promena en tous sens et sans opposition sur la terre du métayer, comme le constata encore le formaliste notaire.

***

Qu'advint-il d'Etienne Lartigue aux Canaries ? C'est Jean seulement que nous pouvons suivre en France.

Négociant actif, il se trouvait le 5 mai 1787 en compagnie de ses oncles maternels — apparentés par suite de près à Doña Josefa de Ténériffe — à savoir Jean Lhospital, négociant, et juge à la Cour consulaire (le tribunal du Commerce du temps) et sa femme Jeanne, née Gouget, il y avait encore une autre tante maternelle, demoiselle Marie Lhospital ; Jean Lartigue était aussi assisté de son parent Pierre Lartigue, bourgeois et négociant, son parent.

Dans la plus belle pièce de la maison Durruthy avaient pris place Jeanne Caunégre, fille du négociant Caunégre, ex consul lui aussi de la Cour consulaire, c'est-à-dire un personnage qui avait été et était sans doute encore important. Ce négociant avait pour femme Marie Gouget : par suite Jean Lartigue, par l'intermédiaire des Lhospital était à ce qu'il semble parent par alliance des Caunégre. Jeanne Caunégre avait encore près d'elle ses frères Jean et Raymond, sa sœur Marie-Anne, le négociant Paul Faurie (ex-échevin), sa grand-mère Anne Duruthy, (veuve de Jean Gouget). C'était donc dans une famille de bourgeoisie assez en vue qu'entrait Jean Lartigue. Deux témoins, Joseph Vergez et Jacques Rey, étaient encore deux praticiens. Quant au notaire qui signa le contrat du 23 avril 1787, il s'appelait Lesseps : c'est la famille bayonnaise qui allait donner au 19e siècle Ferdinand de Lesseps. Jean Nicolas Lartigue épousait de la sorte Jeanne Caunègre.

***

Il tint de 1789 à 1796 son Livre de raison, qui reste d'ailleurs inachevé.

Son fils aîné Pierre, né et baptisé à Notre-Dame de Bayonne le 26 août 1789, mourut en jeune âge ; le 17 janvier 1792 naquit MarieAntoinette ; le 11 mars 1794, Pierre-Victor Lartigue ; le 2 septembre 1796, Raymond Eugène Lartigue. Avec le décès de l'aîné, le Livre de raison a omis la naissance du 5e enfant, Marie-Antoinette-Lydia.

Jean Lartigue fut un de ces Landais avisés et entreprenants dont nous avons déjà esquissé la carrière. Le 6 ventôse an XI (1803), il soumissionna notamment pour fournir au gouvernement impérial brai, goudron, ivoire et 12.200 avirons à livrer aux ports de l'Océan : dans ce but, il forma une Société avec Larrouy frères d'Orthez, Jean-Baptiste Larrouy de Paris et le négociant bayonnais Pierre Camiade ; celui-ci établit par lettre de Paris, du 29 octobre 1810, le compte bénéficiaire des associés.

Le 16 août 1812, étant domicilié à Saubusse, il fit son testament et mourut le 18. Ses quatre enfants lui survivaient.

***

Qu'il nous soit permis d'ajouter, en notre nom personnel, deux renseignements complémentaires.

L'on voit comment notre article des « Landes » du 11 Février, « parfaitement exact en lui-même », doit ajouter entre Bernard Lartigue et Jean Nicolas Lartigue l'échelon intermédiaire constitué par Jean Lartigue tout court, le premier qui, vers 1741, s'installa à Ténériffe, où naquit son fils le futur maire de Saubusse mort en 1812. Nous avons raconté comment la fille de ce dernier, Marie-Antoinette, épousa le juge de paix Bayonnais Cazebonne : à leur tour leur fille Marie-Coralie épousa en 1845 le grand-père paternel de celui dont nous avons tenu à montrer avant tout les attaches landaises en recherchant ses origines... Rappelez-vous, lecteurs, « Les Landes » du 11 février !

Nous avons vu par ailleurs comment Jean-Nicolas Lartigue épousa en 1787 Jeanne Caunégre. La famille Caunégre était originaire de la contrée de Soustons et Magescq. Saisissons l'occasion de rappeler d'un mot le nom oublié d'un illustre général landais : Raymond de Caunégre, né à Moliets en 1759, avocat à Dax, où il fut, nous dit-on, « notable et échevin » fut lieutenant-colonel du premier bataillon de volontaires des Landes. Officier à l'armée d'Italie, il mourut à Arcole à l'automne de 1797. Brillant officier, toujours élégant dans sa tenue, plein d'esprit, Bonaparte « le sacra à Arcole même général de 37 ans ». C'est à lui que Bonaparte donna d'ailleurs l'ordre de saisir le drapeau et de passer sur le fameux pont. Il s'y engagea au galop de son cheval ; frappé d'un boulet en pleine poitrine, il cria en tombant. « Allez en avant, mes amis ! »

On trouva sur lui 20 pièces d'or hongroises, un souverain de 45 livres de Milan, une montre en or, une bague de diamant. Un village près d'Arcole prit le nom du général. Son cheval rouge, sellé et bridé, fut vendu 372 livres à Crémone ; son petit cheval fut acheté 465 livres.

Selon le regretté abbé Foix, les Caunégre descendraient d'une famille anglaise qui fit souche à Magescq pendant la guerre de Cent ans ; Montluc aurait brûlé leur château au 16e siècle ; ils allerent habiter Soustons et Vieux-Boucau ; ils étaient seigneurs du Sanguinaz et nous avons toujours leurs armoiries.

Près du pont de Roubin où passait jadis le grand Adour, quartier de Pinsolle près Soustons, existe toujours la vaste maison à toiture basse « où vécurent, après la disparition de la vieille maison Roubin, les descendants de la branche cadette. »

Comme elle est instructive, l'histoire de nos vieilles familles landaises ! Par delà les papiers jaunis de nos vieux actes, sachons retrouver ce que furent nos ancêtres et méditer, à la façon de Barrès, la grande leçon qui survit dans leur souvenir.

RENE CUZACQ

EN L'HONNEUR DU RAISIN

A de nombreuses reprises nous avons insisté dans « Les Landes » en faveur du développement de la production du raisin. Il n'est pas de région plus heureusement placée que la nôtre pour l'organisation rationnelle de la cure uvale. Chose étrange, la France est de tous les pays d'Europe celui qui consomme le moins de raisin frais, dont on sait pourtant qu'il constitue un aliment incomparable. Nous n'atteignons pas 2 kil. par an et par personne alors qu'en Allemagne, par exemple, où les vignes ne sont pas abondantes, la consommation est de plus du double.

Les pouvoirs publics s'émeuvent peu à peu de cette situation et la Commission des boissons de la Chambre des Députés vient de se prononcer en faveur d'une organisation générale et durable de la production, de la conservation et de la livraison du raisin, ainsi que de la répartition et de la vente, pour en augmenter la consommation.

Par l'encouragement d'un mouvement national du tourisme, de la gastronomie, de la cure médicale, de la mode même, minutieusement préparée on aménerait le public à reconnaître mieux les bienfaits du raisin.

On va étudier la préparation d'une journée du raisin, qui ne manquera pas d'avoir un effet psychologique excellent sur l'opinion.

Les Fêtes de Dax

La décision prise par le Comité des Fêtes de la Pentecôte de publier un « Programme officiel », a provoqué un incident qui s'est dénoué jeudi soir, au Syndicat d'Initiative, de la manière la plus satisfaisante et la plus cordiale. Nos lecteurs savent que « Les Landes » ont accueilli avec une chaleureuse sympathie l'heureuse idée de ces magnifiques réjouissances que la nécessité de lutter contre la crise économique a inspirées d'une part au Syndicat d'Initiative et, d'autre part, à la Société de Borda. On sait comment sous l'énergique impulsion de notre maire, M. Eugène Milliès-Lacroix, l'idée de ces fêtes s'est rapidement concrétisée et qu'elles sont aujourd'hui en pleine voie de réalisation.

Dès le premier décembre dernier nous apportions à ces projets notre collaboration la plus dévouée. Nous y sommes revenu depuis lors dans la plupart des numéros des « Landes ». Mais nous faisions mieux encore. Bientôt nous décidions, à l'occasion de ces fêtes, de consacrer notre prochain numéro des « Landes illustrées » à la Ville de Dax, à son passé historique, à ses richesses thermales et touristiques, à ses célébrités, enfin à tout ce qui est de nature à rehausser le prestige de notre vieille cité. Il va de soi que, pour la rédaction de ce numéro exceptionnel, nous faisions appel aux Landais et aux amis des Landes qui sont le plus hautement qualifiés par leurs travaux antérieurs pour donner, sur toutes ces questions, des études dignes du sujet qu'ils ont à traiter. On connait le soin professionnel que nous apportons à nos publications On pouvait être assuré, — et nous sommes bien résolus à poursuivre jusqu'au bout — que nous saurions donner à ce numéro exceptionnel un caractère artistique, historique, scientifique et littéraire qui, irréprochablement présenté au point de vue typographique, constituerait en même temps qu'un précieux souvenir un moyen de propagande efficace et intelligent.

Au surplus, publié à l'occasion des Fêtes de Dax, ce numéro exceptionnel ne devait-il pas en publier le « programme complet » ? Journal d'information, nous priverions-nous du droit imprescriptible, qui appartient à tous les journaux, de faire connaître à leurs lecteurs les documents officiels qui émanent des corps constitués ? Il ne pouvait être question de nous le contester une minute et nul n'y a songé.

Quelques-uns, pourtant, ont voulu voir, dans le fait que nous annoncions notre intention de publier le « Programme complet », une sorte d'empiétement sur la concession accordée ultérieurement, à un industriel étranger aux Landes, du « Programme officiel ». On nous reprocha d'avoir confié à l'un de nos collaborateurs, chargé du service de la publicité, la mission de proposer aux négociants dacquois de prendre des annonces dans ce numéro spécial des « Landes illustrées », qui allait être consacré tout entier à la glorification de leur cité.

Est-il besoin de dire que c'était là une confusion impossible ? Le « programme officiel » est une chose et le « programme complet » en est une autre. Nul ne conteste le droit du Comité des Fêtes de publier un « programme officiel » et d'en faire la concession à qui bon lui semble. Mais, tous les journaux, aussi bien les journaux régionaux que les journaux locaux ont, eux, le droit absolument incontestable de publier le « programme complet » et M. Gérard Dupin, maire-adjoint, qui assistait jeudi soir à la réunion que nous avions provoquée, l'a reconnu expressément. Il a promis que ce « programme complet » serait remis en temps opportun à tous les journaux sans aucune exception.

Néanmoins, cette confusion, voulue ou non, entre le « programme complet » et le « programme officiel », a inspiré au concessionnaire de celui-ci l'idée saugrenue de nous adresser une lettre recommandée, conçue en termes grossièrement outrageants et qui se terminait par une demande de réparation de 100.000 frs. Or, cette lettre, si méprisable qu'elle fût, avait malheureusement trouvé, auprès de quelques uns des membres du Comité, un accueil que la parfaite honorabilité de notre journal rendait inexplicable, et même inexcusable. Aussi avons-nous demandé à nos principaux collaborateurs, M. Jean Prunetti, Mlle Suzanne Castets notamment, de vouloir bien se réunir jeudi soir au Syndicat d'Initiative, en présence de M. Gérard Dupin, maire-adjoint, Alfred de Gardilanne, président du Syndicat d'Initiative, Burguburu, secrétaire général du Comité des Fêtes, Marcel Lassalle, commissaire des Fêtes, et le Dr Aparisi-Serres, président de la Commission du 2e millénaire de la station thermale

Après avoir rappelé les diverses phases de ce regrettable incident nous avons montré à nos interlocuteurs un document signé de tous les commerçants dacquois qui ont souscrit jusqu'à présent des annonces au numéro de Dax des « Landes illustrées. » Tous proclament qu'il n'y a eu aucune confusion dans leur esprit entre notre journal et le « Programme officiel » concédé par le Comité dans les conditions qu'on vient de voir.

Après une discussion que, parfois, le ton de la lettre que nous avions reçue devait rendre nécessairement un peu vive, notre parfaite bonne foi a été reconnue et on s'est séparé courtoisement, unanimement reconciliés dans le désir de donner aux fêtes de Dax le plus grand éclat possible.

C'est dans ces conditions que, forts de notre droit, qui est le droit imprescriptible de la presse française, nous continuons l'œuvre que nous avons entreprise et que nous demandons aux commerçants dacquois dont nous nous efforçons depuis cinq ans de servir loyalement les intérêts, d'aider de leur mieux à la diffusion du numéro des « Landes illustrées », numéro qui, consacré à leur vieille cité, fera honneur à la ville de Dax aussi bien au point de vue du texte qu'au point de vue des illustrations et de la perfection typographique. Nous ferons en sorte qu'il soit digne de la grande tâche qu'il assume.

La « Petite Gironde » a publié vendredi matin sous le titre « Les Fêtes de la Pentecôte », la note suivante que nous lui avions communiquée :

« A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, qui auront lieu à Dax les 4 et 5 juin prochain et qui constitueront un événement dont tous les Landais tiendront à conserver le souvenir, « Les Landes illustrées » publieront un numéro exceptionnel, qui contiendra le programme complet de ces magnifiques réjouissances.

« Ce numéro sera abondamment illustré.

« Il contiendra des articles des personnalités landaises ou amies des Landes les mieux qualifiées, et notamment de MM. Eugène Milliès-Lacroix, sénateur-maire de Dax : Ferdinand Puyau, président de la Société de Borda ; Louis Dufourcet, vice-président de la Société de Borda ; René Cuzacq professeur au lycée de Bayonne ; Jean Prunetti, Mlle Suzanne Castets, Alfred de Gardilanne, président des Essi des Landes ; Henri Lartigau, Pierre Lamaison et Mathias Morhardt.

« Pour la publicité, s'adresser aux Etablissements Madim, rue Vincent-depaul, 79, à Dax. »

A la Fédération des Sociétés du Sud-Ouest

La Fédération des Société d'Originaires du Sud-Ouest s'est réunie le 14 avril sous la présidence de M. Maxime Leroy.

Elle a adopté le projet d'une fête régionaliste au bénéfice des colonies de vacances organisées par les Sociétés adhérentes. Une commission composee de MM. Souriac, président, Llirbat, vice-président, Lacarrière, secrétaire, Clerc et Albouy, a été chargée d'élaborer le programme de cette manifestation.

LE SOUS-SOL LANDAIS ET BAS-PYRENEEN

(Suite)

Nous n'avions pu parcourir pendant trois ans toute cette région, prendre des permis de recherches, visiter les propriétaires de terrains, exécuter quelques travaux, sans attirer l'attention de bien des gens et parmi eux d'ingénieurs et d'entrepreneurs de sondages. Bientôt au cours de nos randonnées nous nous étions vus suivis ou précédés par des concurrents en quête, comme nous, d'un nouvel Eldorado. De nombreuses sociétés déjà existantes ou de création récente prirent, elles aussi, des permis de recherches sur d'autres points que nous, exécutèrent des sondages, etc. Le Creusot amena un matériel d'une valeur de plus de deux millions pour forer à Castagnède, sans succès, un puits aux environs de l'ancien puits allemand. La Standard mit deux ans à foncer un puits aux environs d'Audignon. Aucune de ces sociétés ne parvint à un résultat intéressant. Les ingénieurs de la Standard ne perdirent cependant pas complètement leur temps ; volontiers oublieux en France de la prohibition américaine,ils firent jaillir de l'Hôtel de France et des Ambassadeurs à St-Sever un geyser de Mumm extra dry, dont l'abondance fut entretenue avec soin par la belle Mme Dupouy.

Il est important de faire remarquer qu'aucune de ces sociétés n'a attaqué une des marmites déterminées par nous, mais bien des parties cassées ou situées à proximité de failles dans lesquelles, à notre avis, les sondages ne devaient rien donner. De sorte que, malgré l'avis de M. Wilmoth, malgré les insuccès des recherches faites jusqu'ici, le problème, pour nous, reste entier et intact en ce qui concerne, tout au moins, les sept points dont j'ai parlé. En 1931, dans une note sur la structure géologique des Landes, M. Daloni, dont j'ai déjà prononcé le nom disait : « La région sous-pyrénéenne occidentale a donné lieu depuis une vingtaine d'années à des investigations intéressantes pour l'utilisation des ressources naturelles du sous-sol landais et bas-pyrénéen... On y a activement poursuivi des travaux importants pour la découverte du pétrole ; s'ils n'ont pas eu plus de succès c'est qu'ils ont montré, en tout cas, la relation étroite des manifestations hydrocarburées avec le trias gypsosalin jusque là peu évident. »

Que devons-nous conclure de ce qui précède ? C'est que pour M. Dabloni, comme pour nous-même, le dernier mot n'est pas dit sur la possibilité du pétrole dans cette région. Si les circonstances économiques actuelles n'étaient pas venues couper les ailes aux mieux intentionnés, il n'est pas absurde de penser que de nouvelles recherches auraient tenté de nouveaux capitaux et de nouveaux efforts.

La Société Minière du Sud-Ouest de la France, sur les conseils de MM. Daloni et Foucaud, est la seule qui se soit montrée persévérante. Ses efforts ont surtout porté sur la recherche des sels de potasse. Comme je vous l'ai signalé en commençant, les sondages entrepris depuis trois ans autour de Dax, sous la surveillance de mon ami Foucaud, ont donné de suffisants résultats pour que dans la même notice M. Daloni puisse encore écrire ce qui suit :

« Les sondages qui viennent d'être effectués dans la région landaise de Dax ont révélé la grande extension sous les terrains superficiels du trias salifère de l'énorme puissance de l'étage du sel. Celui-ci est partout recouvert par une couche importante de marnes irisées qui la protège. Ces sondages ont montré aussi que l'étage du sel n'était pas continu, mais qu'il était constitué de lambeaux séparés les uns des autres par de véritables fosses remplies de sédiments les plus récents. En définitive les massifs triasiques apparaissent comme des noyaux de percement à l'égard des assises avoisinantes.

Dans la masse de sel ainsi reconnue, le chlorure de potassium a été rencontré en quantité notable aussi bien dans le dôme de Dax que dans le massif de Thétieu ; la teneur la plus élevée constatée a été de 24, 26 % de potasse pure, soit 38,46 % de chlorure de potassium. Rappelons à ce sujet que les deux couches de sylvinite de Mulhouse ont des teneurs moyennes comprises entre 15 et 25 % de potasse pure. Aussi est-on tenté de voir une plus grande analogie entre les potasses pyrénéennes et celles du bassin allemand de Stasfurt.

Cette certitude d'existence de la potasse« industriellement exploitable » à chaque extrémitée des Pyrénées, de part et d'autre de la chaine (le bassin catalan est entré en exploitation) permet de grands espoirs pour l'avenir.

J'ajoute que la Société Minière du Sud-Ouest de la France a obtenu de l'Etat par décret du 25 juin 1931 la concession pour exploiter la potasse et la magnésie.

Au mois de septembre 1931, un des trous de sonde fait dans un champ près de la gare de Peyrouton, en bordure de la voie ferrée Dax-Puyoo, dont la profondeur n'était que de 18 m. 50, donna libre passage à un jet de gaz de grande violence. On en approcha une allumette et le gaz s'enflamma. La pression était si forte que la flamme avait 2 m. 60 de longueur, comme celle d'un chalumeau géant On s'empressa de boucher le grand orifice pour ne laisser sortir qu'un petit tuyau, bouché avec un bouchon de caoutchouc qu'on enlève à volonté quand on veut faire une expérience d'allumage. Si on met l'oreille au-dessus du grand orifice, on entend au fond un énorme bouillonnement, on dirait que Pluton lui-même éructe ces formidables borborygmes.

L'analyse a prouvé que ce n'est pas du gaz de marais ; sans prétendre dès maintenant connaître son exacte origine, il n'en est pas moins vrai que ce gaz tellurique est inflammable, que son pouvoir calorifique est plus élevé que celui du gaz de houille et qu'il n'est pas impossible de penser qu'il puisse être utilisé au même titre qu'un gaz semblable l'a été à Ambérieu, dans l'Ain.

Je vous ai dit tout ce que je savais sur les recherches pétrolifères, poursuivies depuis plusieurs années dans la région et j'aurais voulu terminer là. Je regretterais cependant de ne pas vous parler en quelques mots seulement de deux ou trois choses qui doivent vous intéresser.

En effet une autre face du problème de la structure de notre sous-sol se présente si on veut déterminer l'âge des terrains qui le composent. Pour le résoudre il faudrait que je vous expose les études faites par M. Dubalen, ou par des savants qui l'ont précédé, études qui ont porté sur les coquillages, plantes, et animaux fossiles qui de leur vivant peuplaient les mers, terres et bois de notre région, qui ont subi à des époques très éloignées de nous et à plusieurs reprises de profondes et formidables transformations C'est un sujet très spécial, très long à développer et aussi ennuyeux à lire qu'il vous paraîtrait peut-être attrayant, si nous pouvions le traiter sur lieux mêmes et pièces en mains.

A un tout autre point de vue, si vous parcourez la région des Landes, surtout dans la partie qui s'appelle « La Chalosse », vous retrouverez à chaque pas les traces de la formidable organisation créée par les légions romaines pour assurer la soumission des provinces conquises par elles. Rien qu'aux environs immédiats de St-Sever, sur les points culminants des coteaux qui surplombent l'Adour, au tuc de Montsoué, à Montgaillard, à Larrivière, à Aire-sur-Adour, vous rencontrerez des castrum intacts, avec leur vallum et leur circumvallum, certains d'entre eux pouvant contenir deux à trois mille hommes.

(Suite au bas de la 3me page)

chronique régionale



CAPBRETON

Un cargo menace de se briser contre l'estacade. — Un cargo britannique, « Le Scotland » perdu dans le brouillard, a risqué deux fois de se briser sur la Côte d'Argent. C'est d'abord au Vieux-Boucau qu'il s'est échoué sur un banc de sable à environ 150 mètres de la côte. Mais comme la mer était fort calme, il a pu grâce à une heureuse manœuvre se dégager et s'en aller vers le port de Bayonne, où il portait 2.300 tonnes de houille.

Ses mésaventures n'étaient pas terminées toutefois. Une heure plus tard il se présentait inopinément à l'entrée du port de Capbreton où il a failli de nouveau se briser. On put l'avertir en temps utile et il reprit le chemin de Bayonne, où il est arrivé vendredi soir. Le remorqueur « Adour n° 3 », l'a amené à quai sans autre incident.

Dans la marine. — Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Jean Coyola, lieutenant de vaisseau, actuellement en croisière en Indochine, vient d'être promu au grade de capitaine de corvette.

Nous lui adressons nos très vives et très cordiales félicitations.

Cet avancement si justifié de l'excellent officier a apporté à sa famille, qui jouit à Capbreton de la respectueuse sympathie de tous une grande joie, à laquelle nous nous permettons de nous associer de tout cœur.

Service d'autobus Capbreton-Hossegor-Bayonne. Le Conseil municipal de Bayonne sur la proposition de M. Simonet, adjoint au maire, avait décidé d'assigner aux autobus de la ligne Bayonne-Capbreton-Bayonne, un stationnement de choix, en face du délicieux jardin public un des principaux joyaux de la charmante cité. Hélas ! ce ne fut qu'un rêve ! Une décision nouvelle est intervenue. Les autobus resteront en tête des Allées Boufflers.

Le chantre Etienne Darnaudet. — « Le Bulletin paroissial » a consacré trois de ses articles à une personnalité capbretonnaise que les anciens de notre station n'ont certes pas oubliée, mais qui méritait d'être rappelée à la mémoire de la génération nouvelle : c'est l'excellent chantre de l'église, Etienne Darnaudet, dont la voix magnifique a fait l'admiration de tous ceux qui ont eu la grande joie de l'entendre. Etienne Darnaudet avait une voix de basse. Mais son registre était d'une étendue telle qu'il pouvait faire à son gré le baryton ou le ténor. « Il remplissait l'église dit le Bulletin paroissial » de vibrations profondes et de sonorités parfaites. » Mais c'est surtout à la messe des morts qu'il savait prendre un accent particulièrement émouvant.

Dans sa jeunesse Etienne Darnaudet avait été marin. Petit de taille, mais assez gros, son torse herculéen reposait sur deux jambes trop courtes et fortes. Il était infiniment malicieux, comme ses yeux étincelants l'annonçaient et il aimait fort les galéjades. Son biographe raconte qu'étant enfant de chœur le curé le surprit dans l'église jouant avec une pelote. Celle-ci fut naturellement confisquée. Mais, pendant la messe, quand le prêtre voulut prendre la burette, Etienne la retira, et il fallut lui rendre la pelote pour avoir la burette.

Etienne fut un bon vivant, solide et gaillard, et on sera reconnaissant au « Bulletin paroissial » d'avoir rappelé sa bonne et spirituelle physionomie.

DAX

Le Gala du Syndicat de la Presse landaise. — Le grand bal organisé pour ses débuts par notre jeune Syndicat de la Presse s'annonce comme une imposante manifestation mondaine. Les amis de notre journal ne manqueront pas d'ailleurs de s'y associer. Il s'agit essentiellement d'une fête de bienfaisance. Ce n'est jamais en vain qu'on fait appel à la générosité traditionnelle des Dacquois.

Voici le programme succinct, de ce gala qui aura lieu le samedi 28 avril, à 21 heures, à l'Atrium-Casino, mis gracieusement à la disposition des organisateurs par l'aimable Directeur de cet établissement, M. Ras.

A 21 heures, sur l'écran, un grand film inédit.

A 21 h. 45, dans la grande salle de spectacle : deux attractions sensationnelles sur lesquelles nous reviendrons.

A 22 h. 30 : grand bal avec le concours du réputé jazz du Casino.

A minuit : buffet, tombola, cotillon, attractions, élection de la reine de la Presse Landaise, continuation du bal. Bar américain.

Prix d'entrée : Messieurs, 20 francs, Dames, 15 francs.

On trouvera des cartes à l'Atrium-Casino, et au kiosque du Syndicat d'Initiative à Dax, chez M. Jean Lacoste, vice-président, 65, rue Augustin-Lesbazeilles à Mont-de-Marsan, chez M. A. Larrède, vice-président, maire à Saint-Sever.

La tenue de soirée est de rigueur.

Le Bureau du Syndicat.

Président : M. G. Duboscq, à Dax « Petite Gironde » ; Vice-Présidents : MM. A. Larrède, maire de St-Sever « La Dépêche » J. Lacoste, à Mont-de-Marsan « Le Républicain Landais » ; Secrétaire général : M. Bensimon, à Dax « La France » ; Secrétaire-adjoint : M. de Chaumont, à Mont-de-Marsan « Expresse du Midi » ; Trésorier-général : M. E. Daru, à Dax « Dépêche » ; Trésorier-adjoint : M. Vernières, à Mont-de-Marsan « Liberté du S. O. » ; Assesseurs MM. Jogan, à Dax « Liberté du S. O. » H. Dumolia, à Dax « Le Démocrate ».

En Canoë. — Le Canoë-Club agenais a eu, nous l'avons dit l'excellente pensée d'organiser une promenade sur l'Adour entre Saint-Sever et Dax. Cette promenade a admirablement réussi. Mais les Canoistes sont arrivés à Dax avec un peu de retard et la réception qui leur était due n'a pu avoir lieu.

L'organisateur de la croisière, au nom des équipiers, s'excuse de ce retard auprès de la population de Dax.

Il remercie chaleureusement les populations riveraines de l'Adour (Saint-Sever à Dax) pour l'accueil sympathique qu'elles ont chaleureusement et spontanément réservé à la croisière.

Nécrologie. — Nous avons appris avec un très vif regret la mort à l'âge de 92 ans de Mme veuve Monhau née Biraben.

Sœur de Mme Debaigt et de feu Alexis Biraben, ancien négociant et adjoint au maire de notre cité Mme Monhau était entourée de la sympathie de tous. Nous adressons aux familles Biraben, Debaigt, E. Milliès-Lacroix, Voulgre, Broca, l'expression de nos sincères condoléances.

Nous apprenons également avec regret la mort de l'abbé Lux, ancien professeur du Collège qui vient de succomber à l'âge de 83 ans.

HOSSEGOR

La Saison de Pâques. — La Saison de Pâques a été à Hossegor exceptionnellementbrillante. Rien d'ailleurs n'a été ménagé pour lui donner le plus grand éclat. Voici le programme des réjouissances qui auront lieu au Sporting la semaine prochaine :

Dimanche 16 avril. — A 11 heures, concert symphonique. A 16 h. 15, grande partie internationale de pelote basque : Chiquito de Cambo, champion du monde ; Luisito et Heguy, contre Eloy, champion de La Havane ; Urrutia et Irun. A 17 heures, thé dansant. A 21 heures, soirée dansante.

Lundi 17 avril. .. A 11 heures, « Drags » (départ devant le Sporting) ; remise des prix à 12 h. 30 au Sporting. A 16 h. 15, grande partie de pelote basque à yoko-garbi, entre les finalistes du championnat de France 1932. A 17 heures, thé dansant. A 21 heures soirée dansante.

Mardi 18 avril. .. A 11 heures, concert symphonique. A 16 h. 30, thé dansant. A 21 heures, au théâtre, « Sola », grand film parlant, avec Damia.

Mercredi 19 avril. .. A 11 heures, concert symphonique. A 15 heures, bal d'enfants ; distribution de prix. A 21 heures, grande soirée de gala, attraction, cotillon.

Jeudi .. A 11 heures, concert symphonique. A 16 h. 30, thé dansant. A 21 heures, au théâtre, grande soirée musicale avec Mme Malnory-Marseillac, de l'Opéra, et une sélection d'artistes de premier ordre.

Vendredi 21 avril. .. A 11 heures, concert synphonique. A 16 h. 30, thé dansant. A 21 heures, dancing.

Samedi 22 avril. .. A 11 heures, concert symphonique. A 16 h. 30, thé dansant. A 21 heures, au théâtre. « L'Atlantide », grand film parlant, d'après le célèbre roman de Pierre Benoit.

Dimanche 23 avril. .. A 11 heures, concert symphonique. A 16 h. 30, thé dansant. A 21 heures, soirée dansante. Clôture.

Aux Arènes du Lac. — La direction des arènes d'Hossegor organise pour le lundi de Pâques, à 16 heures, un grand tournoi tauromachique, avec le concours du célèbre torero Koran, sa cuadrilla au grand complet et son troupeau.

MIMIZAN

Le bal des Ecossais. — Les jeunes étudiants forestiers d'Edimbourg, qui font comme de coutume un séjour d'étude dans la forêt de Mimizan ont donné leur bal traditionnel, qui a obtenu un très vif succès. Les étudiants en costume national exécutèrent leurs danses et leurs chants nationaux. A leur tour, nos jeune compatriotes se firent admirer dans les chants et danses locales. Une même ovation les a réunis les uns et les autres.

Après quoi les élèves-étudiants forestiers de l'Université d'Edimbourg, après un séjour d'une semaine dans notre station, ont repris leur randonnée sous la conduite de leur sympathique professeur, M. Fergusson. Ils sont enchantés de leur visite et conserveront le meilleur souvenir de l'accueil que leur a fait la population. Ils ne nous ont quitté qu'après nous avoir dit. « Au revoir, l'an prochain ! »

MONT-DE-MARSAN

Accident de Cheval. — Un jeune officier du 14e tirailleurs, le sous-lieutenant de réserve, Cyrille Morgoulis, est tombé de cheval dans la cour de la caserne Bosquet.

Transporté à l'hopital mixte, le jeune officier y rendait le dernier soupir dimanche, malgré les soins éclairés qui lui furent prodigués par les médecins-majors.

Le sous-lieutenant Morgoulis, qui avait à peine 21 ans, appartenait à une famille de Paris. Il avait été affecté au 14e tirailleurs il y a quatre jours pour y accomplir une période de service de six mois. C'était un ancien élève de l'Ecole des beaux-arts.

Nécrologie. — Les obsèques de M. Gustave Villenave, conseiller municipal, typographe, ont été l'occasion d'une manifestation de sympathie très touchante. Des discours ont été prononcés par M. Jean Larrieu, maire, Hector Lahitte et Roger Delcombe.

SAINT-AVIT

Incendie de forêt. — Un incendie s'est déclaré à Santi-Avit, dans des bois appartenant au Dr Dibos, maire de la commune. Environ 50 hectares de pins ont été détruits. L'avion de l'Aéro-Club a pu coopérer très efficacement à la lutte organisée contre le sinistre.

(Suite en 4me page)

(Suite de la 2me page)

A la mémoire de Mauregards, sur le bord de l'Adour entre St-Sever et Grenade, lorsqu'en été les eaux du fleuve sont basses, on voit encore les pilotis en bois qui soutenaient le tablier du pont romain et, sur la rive gauche, le castrum qui en défendait le passage. Dans un champ voisin se trouve une mosaïque romaine recouverte actuellement de 50 à 60 cm. de terre végétable. C'était certainement le sol d'une importante villa. Une très belle mosaïque a été mise au jour, au village de Sarbazan ; elle fut achetée, m'a-t-on dit, par le fameux chirurgien, le docteur Doyen. Une autre encore, transportée pierre par pierre, décore merveilleusement le hall d'entrée de la maison du docteur Sentex, à St-Sever. Enfin, on en a encore découvert de nouvelles, cette année, à Augreilh, entre St-Sever et Hagetmau.

Avant les Romains vivaient des peuples pasteurs qui nous donnent bien des soucis à des amis et à moi. Ils avaient coutume d'ériger des monuments mégalithiques à forme dolménique, semblables aux dolmens de Bretagne, sauf que ceux de cette région-ci ne comportent pas de pierres formant toit. Ces monuments se composent d'une sorte de galerie, longue de six mètres environ et de 1 mètre à 1 m. 50 de largeur. D'énormes pierres de grès pesant 5, 6, 8 et même 10.000 kilogs souvent amenées de plusieurs kilomètres, posées jointivement debout ou de champ en constituent les côtés. Le fond de la galerie est pavé de galets de rivière. Elle est toujours divisée en deux parties inégales par une pierre beaucoup plus basse que les autres, placée perpendiculairement à la plus grande dimension de la galerie. La plus petite partie a environ un mètre de longueur. Ces mégalithes étaient enfouis sous des tertres gazonnés et il nous a fallu faire faire d'assez importants travaux de déblaiement pour les mettre au jour. Malheureusement nous n'avons trouvé ni outils, ni armes, ni poteries, ni quelqu'objet que ce soit qui nous ait permis de porter un jugement qui tienne debout sur le but qu'avaient eu ces peuplades en construisant ces dolmens. Pour le moment nous supposons, sans que cela nous satisfasse pleinement, que c'était un monument de religiosité et que le sorcier de la tribu, caché dans la petite partie de la galerie, rendait ses oracles au « vulgum pecus » massé dans la plus grande partie, sur le côté de laquelle est toujours ménagé, comme une entrée, un espace vide entre deux des pierres formant les côtés. Nous avons déterré deux monuments de ce genre ; nous les avons signalés à l'Académie des Sciences. De grands savants sont venus pour essayer de percer le mystère ; ils ont déclaré que ce sont les seuls monuments de ce genre qui leur soient connus. Sur leur demande on les a classés comme monuments historiques. Nous en connaissons un autre, aux environs d'Aire-sur-Adour, lui aussi à proximité de Tumulus. Mais il est beaucoup plus important que les précédents, la main d'œuvre est plus rare et plus chère, il est assez loin des communications faciles, il demandera par conséquent des capitaux plus importants que ses prédécesseurs pour les mettre à jour. Hélas ! ceux restant actuellement à notre disposition (300 francs) sont peu de chose en raison des 1.500 ou 2.000 auxquels nous estimons le montant des dépenses. Si quelques lecteurs, attendris par notre détresse, trouvaient, malgré la crise, des petits bleus disponibles dans leur escarcelle, ils feraient une véritable charité à la science locale, en adressant le témoignage de leur intérêt à M. Dubalen, à Missole, Montsoué, par St-Sever (Landes). Peut-être ce monument nous donnera-t-il la clef de l'énigme ? Ce ne sera pas sans une certaine émotion que nous essaierons de forcer ses confidences.

Mais avant nous, avant les Romains, avant les Celtibères, l'homme de la préhistoire a laissé lui aussi de nombreuses traces de sa présence. Les grottes ou abris sous roches habités par lui, à Rivière, à Brassempouy, à Sordes, les ateliers d'outils en silex découverts en plusieurs endroits ont livré leurs secrets aux Dubalen, aux Piet, aux Breuil, etc...

Mais la grotte d'Isturitz mérite certainement une mention toute spéciale. Connue depuis assez longtemps déjà, elle l'était surtout par l'énorme accumulation d'os d'animaux de tout genre qu'elle renfermait. Il y a quelques années encore les paysans brûlaient ces os et en repandaient les cendres sur leurs terres en qualité d'engrais.

Dans cette grotte longue de 150 mètres, large de 60 mètres et haute d'autant, tous les âges de la préhistoire y figurent. Un savant qui habita quelque temps Biarritz, M. Passemard, docteur ès sciences naturelles, avait commencé à la fouiller. Mais ayant été nommé Directeur de Musée dans une autre région, il dut interrompre ses travaux. Mais M. de St-Pierre, amateur très documenté, les a repris et s'en est réservé l'exclusivité. M. Passemard nous avait convié, M. Dubalen et moi, à aller voir chez lui la collection de quelques très intéressants objets qu'il avait trouvés. Il avait découvert, en outre, des dessins gravés sur les parois mêmes de la grotte. Il en fit faire des moulages. L'un deux est au Musée de Bayonne, un autre à celui de Mont-de-Marsan. Dans cette grotte se coudoyaient, dans une harmonie post-mortuaire, les os de l'Elephas primigenicus et de l'ours des cavernes, témoins de la période glaciaire, les os de la hyène et ceux du lion témoins de la période chaude ; ceux du cheval et du chevreuil, témoins d'une époque de température modérée. Il n'est pas douteux que, lorsque la grotte d'Isturitz aura été totalement fouillée, les résultats des fouilles apporteront à l'histoire de l'homme primitif une précieuse documentation.

En 1929, à St-Martin d'Arberoue, une nouvelle grotte a été découverte par le meunier Etchegaray, propriétaire. Elle s'étend sous la grotte d'Isturitz et mon ami Forcaud a été chargé par le Tribunal de Bayonne de délimiter les deux propriétés en sous-sol. Je ne l'ai pas encore visitée et ne sais si elle fut habitée.

Vous voyez, ami lecteur que, en dehors des beautés naturelles de la Côte d'Argent, de sa lumière si particulière, de la richesse agricole de la Chalosse et du Pays Basque, de la sombre majesté mais de la délicieuse poésie des pins de la grande lande, notre région sait offrir aux esprits curieux du passé un champ d'action à peine défriché.

J'ai terminé. Le but que je me suis proposé sera atteint si, sans trop vous ennuyer, sans avoir pris trop de votre temps, j'ai su vous faire partager ma foi en l'avenir scientifique, industriel et touristique de notre chère région. Semblable aux grandes coquettes, elle ne se refuse pas, mais elle ne se livre que petit à petit pour faire mieux apprécier le peu qu'elle cède à la fois de sa personnalité.

R. OCTAVE-FEUILLET

(Fin)

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Nous avons à vendre :

Propriétés d'Agrément :

A SAINT-PAUL-LES-DAX, belle villa neuve 8 pièces, garage, dépendances et petite maison de locataires, puits et source, jardin de 4.200 m2, libre dans les trois mois, Prix raisonnable.

A 15 KMS DE DAX, dans chef-lieu de canton, belle habitation état de neuf, très confortable, 8 pièces, jardin, garage. Prix intéressant.

A HOSSEGOR (Landes) plusieurs belles villas avec jardin, garage. Prix raisonnables.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, par lots, terrains à bâtir, en bordure de route, (tous fournisseurs) toutes contenances depuis 5 Frs. le mètre carré.

A SAINT - GEOURS - DE - MAREMNE (Landes), bordure de route et proximité du bourg, Plusieurs beaux lots de terrain à bâtir. Depuis 5 fr. le mètre carré.

Immeubles de rapport.

A DAX, Bel immeuble en parfait état, bien placé sur boulevard. *Au Rez-de-Chaussée* (sur cave) : salon, petit salon, salle à manger, cuisine, souillarde, cour, W. C. — *Au 1er Etage :* une grande chambre sur le devant et deux autres plus petites sur la cour W.-C. - *Au 2me Etage :* deux grandes pièces Grenier, Eau, gaz, électricité, *libre à la vente.* Conviendrait pour usage commercial.

A DAX, superbe immeuble entièrement neuf situé en plein centre et composé de : *Rez-de-Chaussée :* salon, salle à manger cuisine, affice, W.-C. *1er Etage :* salon, salle à manger ; chambre avec salle de bains, cuisine, W.-C. *2me Etage :* 5 pièces (même disposition que le 1er Etage). *3me Etage :* 5 chambre de bonnes et deux petits greniers. Vastes caves avec puits, lavoir, etc... Eau, gaz, électricité, *chauffage central.* Facilités de location par étage. Libre à la vente. Prix intéressant.

A DAX, bel et vaste Immeuble avec magasin, libre à la vente, rue très commerçante. Facilités de paiement.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, immeuble de rapport, bien placé, avec vaste décharge et dépendances. Pourrait se louer pour commerce.

A SAINT - VINCENT - DE-TYROSSE, bel immeuble de rapport en bon état, situé en plein bourg, libre en Mars 1934, loyer intéressant. Prix raisonnable, facilités.

DANS REGIONS DIVERSES DES LANDES, plusieurs métairies de rapport, toutes contenances et tous prix. Nous consulter.

A GUETARY, belle villa 10 pièces, vaste jardin, garage et dépendances, libre à la vente,

Cette Villa constituerait un excellent placement car, de par sa situation, et son aménagement intérieur elle se loue également soit à l'année, soit pour la saison.

A MONT-DE-MARSAN, Immeuble de rapport situé dans rue commerçante et comportant magasin et 7 pièces, loyer intéressant pour le prix de vente qui serait très réduit.

« Pour tous renseignements et pour traiter écrire ou s'adresser : A. DE CAUPENNE, 17, Rue Chanzy, DAX, Téléphone 4.08.

chronique régionale

(Suite)

SAINTE-EULALIE-EN-BORN

Election d'un maire et d'un adjoint. — Le Conseil municipal de Sainte-Eulalie-en-Born s'est réuni samedi pour procéder à l'élection du maire et d'un adjoint.

M. Pierre Saint-Jours, a été élu maire par 6 voix contre 4 à M. Edmond Duolé.

Pour l'élection d'un adjoint, MM. Bernard Pisat est élu par 5 voix contre 2 à M. Duolé et 1 à M. Baregt.

SAINT-JEAN-DE-MARSACQ

Médaille militaire. — La médaille militaire vient d'être décernée à notre compatriote Félix Dartois.

SAINT-LON-LES-MINES

Etat civil (premier trimestre). — Naissance : Jean Libat ; Albert Lavielle.

Mariages : Joseph Hugon et Suzanne Riu ; Albert Lacumy et Marie Sanguinet ; René Guichemerre et Madeleine Lamarque.

Décès : Etienne Coustès, 59 ans ; Marguerite Larrouquère, épouse Pascouau, 77 ans ; Pierre Maisonnave, 83 ans ; Jean Guilhemotonia, 68 ans.

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

Etat civil (premier trimestre). — Naissances : Marie-Louisette Clément ; Denise Bauchire ; François Corrihons ; Robert Bourras ; Michel Deitieux ; André-Philippe Luc ; Roger Sallaberry ; Collettte-Marie Rouet ; André Duffau ; Emile Drogou ; Emmanuel-Jean-Joseph Pastré et Marie Hélène-Colette Pastré ; Ginette Boué.

Mariages : M. Jacques Blain et Mlle Marie Darremont ; M. José Mézia Stuart, duc de Tamames et Mlle Marie-Fernande Vergez ; M. Henri Pécastaing et Mlle Rose Mays ; M. André Cazaumayou et Mlle Jeanne Dicharry ; M. Clément Lafitte et Mlle Jeanne Sallaberry.

Décès : François Pourtau, 30 ans ; Marie Delpuech, 53 ans ; Justine Pétriac, 83 ans ; Anne Graciet, 66 ans ; Jean Bédère, 69 ans ; Gracieuse Labadie, 68 ans ; Jeanne-Léopoldine Diban, 63 ans ; Emile Drogon, 3 jours ; Jean Dourisboure, 59 ans.

SAINT-SEVER

Le dispensaire d'hygiène sociale. — Le dispensaire d'hygiène sociale, dont nous avons annoncé la fondation il y a plusieurs mois déjà, s'est ouvert samedi dernier. Le Directeur est le Dr Jollès. L'infirmière est Mlle Labon.

Comice agricole. — L'assemblée générale du Comice Agricole du Canton de Saint-Sever qui vient d'avoir lieu a décidé qu'un grand concours qui sera doté de 15.000 francs à répartir en prix aux exposants se tiendra le lundi 27 juin prochain, lendemain de la fête patronale de la Saint-Jean.

L'exposition aura lieu place de la République pour les bovins et les animaux de l'espèce chevaline.

Le cloître du marché aux grains recevra les exposants des produits de basse-cour, des produits maraîchers, céréales, vins, etc.

Le centre du marché sera réservé à l'exposition de l'outillage agricole.

Un jury compétent sera organisé pour examiner les animaux qui seront exposés et établira ensuite une liste des récompenses.

La distribution des prix aura lieu dans l'après-midi, aux arènes.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

L'arrêt des Trains. — On annonce que la Compagnie du Midi a décidé de faire droit à quelques unes des réclamations de notre municipalité relative à l'arrêt des trains dans notre gare. C'est ainsi que le train n° 11 pourra laisser le courrier à 6 h. 30 grâce à un simple ralentissement.

Le train 70, qui passe à Saint-Vincent dans la direction de Bordeaux à 7 hr. 45 et le train 19, qui en revient à 22 hr. 35 s'arrêteront désormais à notre gare.

On espère obtenir également l'arrêt des trains 6 et 69 qui facilitent beaucoup les relations de notre ville avec Bordeaux et Paris.

Nécrologie — Une cérémonie funèbre a été célébrée, mardi, en l'église de Saint-Vincent-de-Tyrosse, en mémoire de notre distingué compatriote Mgr Charles de Gorostarzu, de la Société des Missions étrangères, vicaire apostolique du Yun-Nan, évêque titulaire d'Aïla, décédé le 27 mars, au Séminaire de Poulo-Pinang (Malaisie).

Cette cérémonie était présidé par Mgr Mathieu, évêque d'Aire et de Dax, qu'accompagnait le chanoine Puyo, son vicaire général.

Mgr de Cormont, ancien évêque du diocèse, avait tenu à y assister, ainsi que Mgr Lahargou, prélat de la Maison de Sa Sainteté.

C'est le chanoine Durquet qui a chanté la messe.

A l'issue de la cérémonie, Mgr Mathieu a prononcé une émouvante allocution.

Etat civil (premier trimestre). — Naissances : Roger Vannes ; Jean Marcat ; Gabrielle Cousseau ; Marie-Anne Dubertrand ; Laure Camberabero ; Marcel Broquet ; Jean Marcoux ; Geneviève Betbeder ; André Bernatets.

Mariages : Jacques Nagouas et Jeanne Massondo ; Jean Dassé et Marie-Jeanne Lacaze ; Jean Hirigoyen et Alice Junquas.

Décès : Jean Gès, 66 ans ; Maria Anfosso, 44 ans ; Marie Dussaubat, 68 ans ; Marie Loustalot, 45 ans ; Jeanne Cazaillon, 51 ans ; Fabien Laborde, 51 ans ; Eulalie Castets, 64 ans ; Marie Mounole, 71 ans ; Marie Lesbats, 63 ans; Marie Doya, 63 ans; Pierre Beyris, 80 ans ; Catherine Guimbé, 82 ans ; Marie Marmayou, 72 ans ; Pierre Labadie, 62 ans ; Marie Castagnet, 79 ans ; Marie Bellocq, 86 ans ; Jean Laforie, 33 ans ; Etienne Laharie, 72 ans ; Laurenthine Clavery, 61 ans ; Jean-Baptiste Cantel, 56 ans ; Jean Lassiette, 71 ans.

SANGUINET

Conseil municipal. — La dernière séance du Conseil a été marquée par deux débats d'une importance particulière.

Huit conseillers municipaux ont signé leur démission collective en se réservant la faculté de rendre cette démission officielle et définitive à l'heure la plus opportune. Ce sont MM. René Dubos, ancien maire ; Victor Dalbos, ancien adjoint au maire ; René Triscos, Ed. Cabiot ; H. Gentieu ; G. Dubern, H. Moysès et Emile Lanusse.

Le Conseil a établi d'autre part les clauses du nouveau cahier des charges du fermage de l'étang, dont le bail arrive à expiration le 1er juin prochain. Le Conseil adoptant en modifiant les conclusions de la commission de l'Etang s'est surtout préoccupé de l'approvisionnement et du contrôle des marchés hebdomadaires. Les fermiers de la grande pêche seront tenus d'assurer au minimum vingt marchés par trimestre en période de pêche.

Le Conseil a repoussé à la majorité un relèvement modéré du prix du poisson proposé par la Commission.

SAUBUSSE-LES-BAINS

Etat civil (1er trimestre). — Naissances : Marcel Beffort, Jean Sarciat, Mauricette Bressy.

Mariages : Jean Lapègue et Jeanne Destrian ; Rufino Labiano et Maria Bribet ; Jean Duizabeau et Solange Masfayoux ; Etienne Borichère et Jeanne Lalanne ; Jean Sangla et Marie Sibé ; Joseph Bribet et Marie Lahitte.

Décès : Madeleine Vergez, 41 ans ; François Vicassiau, 60 ans ; Arnaud Larrodé, 79 ans ; Geneviève Dauger, veuve Vicassiau, 50 ans ; Anne Darrosès, 68 ans ; Marthe Loustaunau, 71 ans.

SEIGNOSSE

Un avion tombe en flammes dans la forêt de Seignosse. — Un effroyable accident s'est produit lundi dans la forêt de Seignosse. Un avion commercial, dans lequel avaient pris place, outre le pilote, trois voyageurs et qui, venant de Paris, se rendait à Casablanca, a pris feu soudainement pour des raisons encore inconnues, au moment où il passait au dessus de la forêt de Seignosse. Le pilote, M. Gelley, propriétaire de l'avion entièrement neuf qu'il venait d'acheter, a pu sauter hors de la carlingue et, grâce à son parachute, il n'a reçu que quelques contusions. Transporté à l'Hôtel du Lac à Hossegor, il y reçut les soins nécessaires. Ses trois compagnons n'ont malheureusement pas osé le suivre. Ils sont morts tous trois, entièrement carbonisés. Ce sont MM. André Chaliau, ingénieur, âgé de 40 ans, habitant Enghien-les-Bains, Louis Piuquet, âgé de 29 ans, coureur automobiliste expérimenté, très connu dans les milieux sportifs du Nord, et Maurice Dubois, âgé de 28 ans, sous-directeur d'une maison de commerce de Lille, marié et père d'un bébé d'un an et demi.

M. Gelley, le pilote de l'avion, exploite, rue Thiers, à Lille, un magasin d'accessoires d'automobiles.

— J'étais, a-t-il dit, à environ 1.300 mètres, quand je constatai que le feu était à bord. Des flammes sortaient de dessous mon siège.

« Immédiatement, je mis le cap sur la mer, espérant pouvoir me poser sur l'eau, ou tout au moins profiter de la plage pour atterrir sans trop de dégâts. En même temps, j'actionnai les extincteurs. Mais le feu gagnait rapidement. Je vis que je n'aurais pas le temps d'atterrir. Je me préparai donc à sauter et donnai l'ordre à mes passagers de m'imiter. Puis je me lançai dans le vide.

« Pourquoi les malheureux n'en ont-ils pas fait autant ? Je l'ignore. Ils ont payé de leur vie quelques secondes d'hésitation.

« Quant aux causes de l'accident, je ne puis les préciser ; seule l'enquête technique pourra, du moins je l'espère, les faire découvrir. »

L'alarme ne tarda pas à être donnée. Des résiniers accoururent. M. Gellet était resté accroché dans un pin. Quant à l'avion, tombé dans un semis de jeunes pins, il achevait de se consumer. Par suite de circonstances exceptionnellement favorables, le feu ne s'est pas propagé. Etant donné la sécheresse qui règne depuis plusieurs semaines, un second désastre a pu être évité.

Les corps des trois victimes ont été transportés dans le nord.

SOUSTONS

Médaille militaire. — La Médaille militaire vient d'être remise à M. André Canicas, ex-caporal du 12e régiment d'infanterie.

TILH

Etat civil (1er trimestre 1933). — Naissances : André Barellie ; Pierrette Kandakoff ; Michelle Lafargue.

Décès : Marie Duthent, 86 ans ; Jean Lucasson, 86 ans ; Jeanne Lucasson, 70 ans ; Pierre Feigna, 63 ans ; Jeanne Dubasquet, 79 ans.

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de 1 an au journal « Les Landes » donts le montant est de 24 francs.

Signature :

Date ______________________

Nom : ______________________

Adresse : ______________________
(très lisible)

Prière de joindre à ce bulleltin d'abonnement un chèque postal au nom des Etablissements Madim, Bordeaux, N° 197.10.

Imprimerie Madim - Bayonne. — Le Gérant : Laurent Cadéac